

Protéger son site Web des cybersquatteurs

Référence : Hayward, J. "Barriere Chamber hit by cybersquatters." *The North Thomson Times*, January 25, 2016.

Mots clés : protection; site Web; cybersquattage.

Contexte :

Une chambre de commerce de Toronto a eu affaire à une compagnie de cybersquattage.

Problème identifié :

Cette chambre de commerce a été très surprise d'apprendre que son nom de domaine ne menait plus à son site Web, mais bien à un site Web pornographique.

Causes du problème :

La chambre de commerce avait demandé un renouvellement automatique des frais exigés pour maintenir le nom de leur domaine actif en ligne, pour une raison inconnue le renouvellement automatique n'a pas fonctionné. Le nom de domaine de leur site Internet fut immédiatement racheté par une compagnie frauduleuse de cybersquattage. Le cybersquattage est une pratique courante sur Internet depuis les années 1990, les cybersquatteurs visent habituellement des noms de domaine de site de grandes compagnies, de politiciens, de marques de commerce, etc. afin de renouveler avant eux leur nom de domaine et ainsi extorquer de l'argent en échange.

Objectifs à atteindre :

La Chambre de commerce avait comme objectif de trouver rapidement une solution à leur problème de nom de domaine.

Solution envisagée :

La chambre de commerce a contacté l'entreprise qui avait racheté les droits sur leur nom de domaine pour voir si une entente pouvait être conclue.

Mise en œuvre de la solution :

La compagnie de cybersquattage exigeait près de 10 000 dollars à la chambre de commerce pour qu'elle puisse ravoir son nom de domaine. La communauté de la chambre de commerce était partagée, plusieurs pensaient que le nom de domaine devait être acheté, tandis que d'autres ne voulaient pas céder à cette extorsion.

Résultats atteints :

La chambre de commerce a rapidement décidé de créer une nouvelle adresse pour leur site Web.